



Commission
des titres d'ingénieur

Rapport de mission d'audit

Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique
ESAIP

Composition de l'équipe d'audit

Farida MAZARI (Membre de la CTI, Rapporteur principal)

Michel ANDRIEUX (Expert de la CTI, Corapporteur)

Marie-Hélène CHATRAS (Experte)

Guido VERHOEVEN (Expert international)

Pablo PATAT (Expert élève)

Dossier présenté en séance plénière du 9-10 septembre 2025

Pour information :

*Les textes des rapports de mission de la CTI ne sont pas justifiés pour faciliter la lecture par les personnes dyslexiques.

*Un glossaire des acronymes les plus utilisés dans les écoles d'ingénieurs est disponible à la fin de ce document.

Nom de l'école : Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique
Acronyme : ESAIP
Académie : Nantes
Sites (3) : Saint-Barthélemy-d'Anjou(siège) / Aix-en-Provence / Angers
Réseau, groupe : FESIC

Campagne d'accréditation de la CTI : 2025 - 2026

I. Périmètre de la mission d'audit

Catégorie de dossier	Diplôme	Voie	Site
NV (Nouvelle voie d'accès à une formation existante)	Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique, spécialité Gestion des risques et Environnement	Formation initiale sous statut d'apprenti	Aix-en-Provence
NV (Nouvelle voie d'accès à une formation existante)	Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique, spécialité informatique et réseaux	Formation initiale sous statut d'apprenti	Aix-en-Provence
L'école propose un cycle préparatoire			
L'école ne met pas en place de contrat de professionnalisation			

Attribution du Label Eur-Ace® :

Demandée

Fiches de données certifiées par l'école

Les données certifiées par l'école des années antérieures sont publiées sur le site web de la CTI: www.cti-commission.fr / espace accreditations

L'école avait fait une demande d'ouverture sur le site d'Aix-en-Provence de :

- la formation d'Ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique, **Spécialité Informatique et Réseaux** en statut d'étudiant (FISE). Elle avait eu une accréditation restreinte de 2021-2022 à 2023-2024 par Décision n°2020/12-03
- Par décision n°2024/05, l'école a eu, à nouveau, une accréditation restreinte de 2024-2025 à 2026-2027 avec injonction,
- Par complément de décision N° 2024/05, le rapport suite à injonction a été jugé avec réserves, lors de la plénière de mai 2025.

Dans ce contexte, l'école demande d'ouvrir cette même formation en statut d'apprentissage, (FISA) sur le site d'Aix en Provence. Elle demande également une ouverture de la formation d'Ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique, **Spécialité Gestion des Risques et Environnement**, en statut d'apprentissage, (FISA).

Les datasheet 2025 nous ont été transmises mais ne sont pas spécifiques au site d'Aix-en-Provence.

II. Présentation de l'école

Description générale de l'école

Labellisé établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG), l'Association d'Enseignement Technique Supérieur dite ESAIP est une association de type loi 1901 avec une organisation clairement définie dans des textes statutaires lui permettant de réaliser sa mission et son projet de formation à multisites.

L'école a signé un contrat quinquennal avec le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur la période 2022-2027.

Formations

L'association a pour objet d'assurer l'organisation, la gestion et le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation initiale (sous statut étudiant ou apprenti), continue et par alternance (contrats de professionnalisation, apprentissage ou autres formes d'alternance), dispensés au sein de l'Ecole Supérieure Angevine d'Informatique et de Productique (ESAIP).

Elle porte notamment une offre de formation Ingénieurs, de formation de bachelors, de formation professionnalisante menant à des titres professionnels et également de formation continue.

Elle délivre les titres suivants :

- Ingénieur diplômé de l'ESAIP, spécialité Informatique et réseaux ;
- Ingénieur diplômé de l'ESAIP, spécialité Gestion des risques et environnement ;
- Bachelor en sciences et ingénierie – Ingénierie informatique et cybersécurité, conférant le grade licence ;
- Bachelor en sciences et ingénierie – Ingénierie informatique et intelligence artificielle (Titre d'établissement)

Mais aussi :

- MSc Cybersecurity and Datascience en formation initiale sous statut étudiant, enseignée en anglais - label CGE.
- Master Sécurité informatique, cybersécurité et Cybermenaces en formation initiale sous statut apprenti en partenariat avec le CNAM Pays de la Loire (diplôme délivré par le CNAM).

L'effectif total d'étudiants sur le site d'Aix en Provence est de 232 étudiants.

Moyens mis en œuvre

Les principales activités de l'école sont rassemblées :

- sur son campus historique Ouest situé au 18, rue du 8 mai 1945 CS 80022 – 49180 Saint-Barthélemy d'Anjou Cedex.
- sur son site secondaire, appelé campus Méditerranée, se situe au 851 Allée de Pomone Bâtiments B & C, 13090 Aix-en-Provence.

L'organisation actuelle du campus Méditerranée repose sur un effectif de 15 personnes dont 5 enseignants-chercheurs permanents, 5 enseignants permanents et 5 personnels administratifs et techniques.

Depuis la rentrée 2022, le campus Méditerranée bénéficie de deux bâtiments neufs d'une surface de 2200m² regroupant locaux pédagogiques et administratifs. Le campus est desservi par les transports collectifs de l'agglomération aixoise.

Evolution de l'institution

Début 2024, l'ESAIP a fait évoluer sa gouvernance en instituant un conseil d'administration en remplacement du conseil de surveillance et du directoire existants jusqu'à présent. L'école dispose ainsi d'une réelle autonomie conformément à ses statuts juridiques.

Ainsi une note d'orientation stratégique « Stratégie ESAIP 2025-2030 – Transformer pour l'humanité » a été établie pour poursuivre son projet de développement prévoyant initialement d'atteindre un effectif global de 1200 apprenants à l'horizon 2025.

C'est dans ce contexte, que l'école poursuit le développement du site d'Aix-en-Provence en sollicitant pour la rentrée 2026 une accréditation pour des formations par la voie de l'apprentissage.

Depuis les derniers audits, les éléments nouveaux sont liés essentiellement à l'établissement de nouveaux partenariats sur le Territoire Aixois.

III. Suivi des recommandations précédentes

Décision	Recommandation	Statut
Avis /Décision n° 2024/05 pour l'école	Améliorer la structuration de la recherche sur le site d'Aix-en-Provence afin de soutenir le projet de développement souhaité par l'école pour les deux spécialités de formation, en recherchant notamment un meilleur ancrage académique du campus Méditerranée au sein de l'écosystème d'enseignement supérieur et de recherche du site d'Aix-Marseille	En cours
Avis /Décision n° 2024/05 pour l'école	Renforcer le plan de recrutement prévisionnel d'enseignants permanents sur le site d'Aix-en-Provence, en privilégiant le recrutement d'enseignants-chercheurs en cohérence avec les besoins en formation et les ancrages académiques locaux, afin de garantir en permanence la conformité aux standards d'une formation d'ingénieur tels qu'ils sont décrits dans R&O en termes : - de taux d'encadrement des élèves par des enseignants permanents ; - de niveau d'engagement d'enseignants-chercheurs permanents dans les enseignements scientifiques et techniques de chacune des spécialités de formation	En cours

Décision	Recommandation	Statut
Avis /Décision n° 2024/05 pour l'école	Organiser un soutien de l'équipe administrative et technique du site d'Aix-en-Provence afin de pallier son faible effectif	En cours
Avis / Décision N° 2024/05 pour la spécialité Information et réseaux	Élargir la formation à la RSE au-delà des aspects propres au domaine numérique afin que les futurs ingénieurs aient une vision globale des grands enjeux de société à moyen et long termes, conformément aux exigences de R&O	Réalisée
Avis / Décision N° 2024/05 pour la spécialité Information et réseaux	Structurer en tronc commun un programme de formation à l'innovation et à l'entrepreneuriat, conformément à R&O	En cours
Avis / Décision N° 2024/05 pour la spécialité Information et réseaux	Renforcer l'équipement du site d'Aix-en-Provence en matériels de travaux pratiques afin de ne pas les limiter à des activités pédagogiques virtuelles	En cours

Conclusion

L'école a entrepris de répondre aux recommandations sur le développement du parcours spécialité IR en FISE sur le campus d'Aix en Provence et éprouve des difficultés à les honorer. Dans ce contexte, ajouter des voies FISA en spécialité IR mais aussi en spécialité GRE paraît prématuré.

IV. Description, analyse et évaluation de l'équipe d'audit

Mission et organisation

Constituée en association de type loi 1901, l'ESAIP dispose d'une réelle identité, renforcée par son appartenance au réseau des écoles de la Fondation de La Salle dont elle affiche les valeurs éducatives. Les statuts de l'école lui confèrent une réelle autonomie et une mission claire relevant de l'enseignement supérieur et la recherche.

L'ensemble des actions de l'école s'inscrit dans un plan d'actions global, intégrant des indicateurs consolidés avec ceux du contrat EESPIG, du Schéma Directeur Développement Durable & RSE, ainsi que du Système de Management de la Qualité.

La raison d'être de l'ESAIP est de former des ingénieurs dans les domaines du numérique, et de la santé, sécurité et environnement et gestion de crises, possédant une solide base scientifique pour pouvoir s'investir dans des projets ambitieux et complexes dont le but est de contribuer à une société éclairée : voilà la stratégie de l'école.

Cette orientation est ancrée dans ses valeurs lassalliennes, qui guident son projet pédagogique.

La vision stratégique 2025-2030 de l'ESAIP se concentre autour les 4 concepts fondamentaux d'une école d'ingénieurs : **Former, Orienter, Rayonner, Connecter** :

- Le concept de "FORMER", pour développer les compétences et les aptitudes des étudiants, afin de les préparer aux défis contemporains et futurs.
- Le concept de "RAYONNER" vise à accroître la visibilité et l'influence de l'école sur les plans national et international.
- Le concept d'"ORIENTER" vise à guider les étudiants vers les filières scientifiques et technologiques de manière proactive et inclusive.
- Le concept de « CONNECTER » est de développer et solidifier les liens entre les différentes parties prenantes sociétales pour créer un réseau dynamique et innovant.

L'ESAIP est un établissement d'enseignement supérieur Lasallien porté par l'idéal « Transformer pour l'Humanité » et sa stratégie RSE irrigue les formations et l'organisation de ses campus.

La politique RSE de l'ESAIP est intégrée dans le schéma directeur DD&RSE validé par le Conseil d'administration de mars 2025 et est déclinée autour des axes suivants :

1. Instaurer une Formation et une vie associative, en intégrer la DD&RS dans les programmes et enseignements et proposer des événements dédiés,
2. Développer une politique de mobilité durable, de recyclage, en faveur de la biodiversité, de réduction de la consommation énergétique ainsi qu'une politique d'achat responsable,
3. Etablir des Relations humaines et conditions de travail en une politique humaine et sociale de parité et de diversité au sein des personnels et favoriser une politique d'égalité des chances pour les étudiants
4. Engager l'établissement dans le développement DD&RS sur ses territoires

L'école a participé à la politique de site au sens de la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 et en particulier était membre associé du PRES L'UNAM et était partenaire de la ComUE UBL (Université Bretagne Loire - structure disparue).

La politique de site jusqu'à janvier 2025 visait à se structurer autour de la ComUE expérimentale Angers-Le Mans, avec les Universités d'Angers (UA) et du Mans. La nouvelle gouvernance de l'Université d'Angers mise en place en octobre 2024 a souhaité dissoudre le projet de ComUE expérimentale avec l'université du Mans pour s'orienter dans la mise en place d'une Convention de Coopération Territoriale (CCT) avec les établissements supérieurs angevins.

Dans le cadre de son engagement territorial, l'ESAIP – Campus Méditerranée renforce son ancrage au sein de l'écosystème de l'Enseignement supérieur de la région Sud à travers de multiples coopérations par son Implication active dans la Conférence Régionale des Grandes Écoles de la région Sud. Elle est également membre du conseil de gestion du laboratoire IRES de l'Université Aix-Marseille depuis trois ans.

La politique de communication développée par l'ESAIP, pilotée depuis le siège de l'école, intègre classiquement un volet interne et un volet externe et s'appuie sur de nombreux médias. Une personne du pôle administratif et technique du campus d'Aix-en-Provence assure le relai des actions de communication nationales sur le campus Méditerranée et en particulier organise la participation de l'ESAIP dans les salons étudiants au niveau de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que les journées Portes ouvertes. La communication est un des axes majeurs du plan stratégique 2025-2030.

L'école est gérée par l'Association d'Enseignement Technique Supérieur dite « ESAIP », de type loi 1901. L'association est gérée par un conseil d'administration. L'école a une totale autonomie financière et gère son budget. Celui-ci est présenté par le Directeur Général au Conseil d'Administration et il est voté lors de l'Assemblée Générale annuelle.

Le Conseil d'Administration est composé au plus de 24 membres, répartis de la manière suivante : 12 membres actifs, élus par l'assemblée générale. A l'exclusion des membres de droit, les membres actifs sont élus pour une durée de 4 ans.

En complément du conseil d'administration, l'organisation de l'ESAIP s'appuie sur les instances suivantes telles que Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS), le Conseil Scientifique, les conseils d'orientation des filières, la commission CVEC, les représentations des étudiants, la représentation du personnel (CSE).

Un comité de Direction stratégique établit de la feuille de route du plan stratégique et réflexion/évolution sur la stratégie. Il est tenu mensuellement, composé du Directeur Général, Directeur Campus Ouest, Directeur Campus Méditerranée, Directrice Développement & Communication, Directrice Internationale, Directrice Recherche. Ce comité pourra être étendu en fonction de l'ordre du jour notamment aux Responsable Ressources Humaines, Responsable Finances, Directeur Technique, Responsable Promotion – Admission, Responsable Numérique & Systèmes d'Information.

Le Conseil d'Orientation Stratégique se tient annuellement. Sa mission est d'informer l'école sur l'évolution des besoins des entreprises à moyen et long terme et de garantir l'adaptation de la formation à la réalité des besoins. Il est composé de Représentants du monde socio-économique exerçant dans les domaines de spécialité ou pas et des Membres du comité de direction.

Le Conseil Scientifique se tient annuellement. Sa mission est d'examiner et de discuter les orientations de recherche des laboratoires et d'analyser les résultats, suivre l'évolution des programmes de l'Ecole et de conseiller la Direction sur le contenu scientifique et les orientations des formations en impulsant des technologies émergentes dans le cursus.

Il a en charge de favoriser les liens entre l'Ecole, son corps professoral et ses laboratoires de recherche en particulier, avec la communauté universitaire. Il est composé de Représentants de la communauté scientifique universitaire, de Représentation des enseignants chercheurs de l'ESAIP, Directrice de la recherche de l'ESAIP, Directeur Général de l'ESAIP.

Les personnels du campus d'Aix-en-Provence sont hiérarchiquement rattachés à la direction du campus Méditerranée, mais fonctionnellement rattachés à une, voire deux directions du siège en fonction de leurs attributions

La raison d'être de l'ESAIP est de former des ingénieurs dans les domaines du numérique, et de la santé, sécurité et environnement et gestion de crises, possédant une solide base scientifique pour pouvoir s'investir dans des projets ambitieux et complexes dont le but est de contribuer à une société éclairée. Ainsi l'école a une offre de formation diplômante, initiale et continue, s'appuyant sur des objectifs clairs et adaptée aux besoins des écosystèmes socio-économiques mais également aux attentes des étudiants.

L'école propose les formations ci-après conduisant au diplôme d'ingénieur et conférant le grade de master :

- Ingénieur diplômé de l'ESAIP, spécialité « Informatique et Réseaux » en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) et sous statut d'apprenti (FISA)
- Ingénieur diplômé de l'ESAIP, spécialité « Gestion des Risques et environnement » en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) et sous statut d'apprenti (FISA)

En 2024, l'ESAIP, disposant déjà de son propre CFA pour la gestion de ses Bachelors, a décidé d'intégrer également la gestion de l'apprentissage de sa formation d'ingénieur au sein de son CFA. Cette décision, prise par le Conseil d'Administration, entraîne la fin du partenariat avec le CFA ITII Pays de la Loire. Toutefois, ce partenariat se poursuivra jusqu'à la diplomation des promotions d'apprentis actuellement suivies par le CFA ITII. À partir de la rentrée 2025, l'ensemble du suivi administratif des apprentis ingénieurs sera assuré par le CFA de l'ESAIP.

Autres formations assurées par l'école :

- Bachelor en Sciences et Ingénierie - Ingénierie informatique et cybersécurité en formation initiale sous statut étudiant et apprenti conférant le grade de Licence.
- Bachelor en Sciences et Ingénierie - Ingénierie informatique et intelligence artificielle en formation initiale sous statut étudiant et apprenti ou alternant (titre d'établissement).
- MSc Cybersecurity and Datascience en formation initiale sous statut étudiant, enseignée en anglais - label CGE.
- Master Sécurité informatique, cybersécurité et Cybermenaces en formation initiale sous statut apprenti en partenariat avec le CNAM Pays de la Loire (diplôme délivré par le CNAM).
- Parcours BTS Prépa - titre d'établissement : Afin de permettre l'accès aux formations ESAIP à un public étudiant diversifié en termes d'origine sociale et scolaire, l'ESAIP avait conduit, dès sa création, avec des établissements partenaires, une réflexion sur la préparation à l'entrée dans un cycle long de l'enseignement supérieur. Ce programme s'appelle « BTS Prépa ». A ce jour, des partenariats ont été noués avec 5 lycées du Grand Ouest et 2 lycées de la Région Sud.

Avec la création d'une Direction Scientifique en 2015, un Conseil Scientifique a été chargé d'aider et de guider le développement au sein de l'ESAIP du Centre d'Etudes et de Recherche pour l'Aide à la Décision de l'ESAIP (CERADE) créé en 2006 par ses enseignants-chercheurs.

Le Laboratoire CERADE s'est développé autour de trois thématiques :

- Equipe IR-IACC (IA et cybersécurité) : Développement logiciel, cybersécurité, communication et gestion des données
- Equipe GRINEEC (Gestion des risques et environnement) : Risques naturels et industriels, économie circulaire, impact environnemental,
- Equipe PAACT (Innovation pédagogique) : Nouvelles approches pédagogiques et rapport au savoir.

Depuis quatre ans, le laboratoire CERADE a réactivé la présence et l'implication de doctorants, renforçant ainsi sa dynamique de recherche. Ces jeunes chercheurs contribuent activement aux projets scientifiques du laboratoire,

en abordant des thématiques variées et d'actualité.

Le corps professoral se compose d'enseignants et d'enseignants-chercheurs permanents, ainsi que d'intervenants vacataires, qui dispensent des cours tant en cycle préparatoire intégré qu'en cycle ingénieur. Le nombre de personnel :

- Salariés de l'ESAIP : Enseignants 5, Enseignants Chercheurs 5, Personnels administratifs 4, Personnels Techniques 1
- Extérieur de l'ESAIP : Personnel extérieur Enseignants Chercheurs 3, Personnel extérieur Enseignant 21, Personnel extérieur Socio-économique 73

Le recrutement envisagé pour la filière FISA reste modeste pour le moment et les recrutements récents et programmés ne répondent qu'à la recommandation CTI sur la FISE. Le taux n'est pas conforme aux exigences R&O.

Depuis la rentrée 2022, le campus d'Aix-en-Provence a déménagé sur un nouveau campus de 2 bâtiments pour 2300 m² sur le site vert de La Pomone, situé à proximité du centre d'Aix-en-Provence. Ce projet reste à proximité immédiate du centre-ville d'Aix-en-Provence où se trouvent l'ensemble des services étudiants.

Comportant deux bâtiments sur trois niveaux, le campus est implanté sur un terrain dont 40% sont des espaces verts en pleine terre tel que le prévoit le Plan Local d'Urbanisme. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier d'espaces de vie extérieurs, de tables de restauration et d'un parc à vélo.

Bâtiments Haute Qualité Environnementale, ils respectent les engagements environnementaux de l'ESAIP et s'inscrivent pleinement dans notre démarche avenir responsable.

Sont présents dans ces locaux : 9 salles de cours, 1 salle amphithéâtre, 2 salles informatiques, 2 salles de coworking, 1 salle d'étude, 1 salle de détente, 2 salles pour les associations (BDE et junior), 3 salles de réunion, 1 salle archive, 1 salle réservée aux intervenants, 1 réfectoire pour le personnel, 10 bureaux et des sanitaires.

Ces installations coûtent très chers à l'école qui compte déménager vers un campus moins onéreux.

L'école dispose d'un système d'information (SI) répondant aux besoins de son pilotage et de ses missions, au niveau central comme secondaire (SAGE, Actions compétences, OnlyReport, Alcuin, Moodle, Oscar Campus, Microsoft Dynamics).

Toutes les salles de cours et les laboratoires sont équipés d'un PC pour l'enseignant, d'un vidéoprojecteur et d'un système de visioconférence.

Les abonnements ou partenariats avec MICROSOFT, ORACLE, CISCO, EC-Council, goFLUENT permettent de déployer et utiliser tous les logiciels nécessaires dans les laboratoires.

Le montant total des ressources de l'école est constitué :

- *des produits d'exploitation de 7197 k€ pour 1091 étudiants pour l'exercice 23/24 :*

-La formation initiale représente un chiffre d'affaires de 5 503 K€,

-La formation par apprentissage représente un chiffre d'affaires de 549 k€,

-La formation par apprentissage géré par ITII représente un chiffre d'affaires de 1 145K€.

- *des subventions d'exploitation constituées des éléments suivants :*

-La subvention Etat (statut EESPIG) pour un montant de 508 k€,

-La subvention recherche : la Recherche appliquée à destination des entreprises, représente 113 K€ de chiffre d'affaires,

-Les aides à l'emploi représentent un montant total de 92 K€ et comprennent les subventions reçues de la région pour l'embauche de nos doctorants dans le cadre de leur cursus recherche,

-La taxe d'apprentissage, qui nous est versée, a connu ces dernières années plusieurs réformes successives et représente 187K€.

Le budget global est de **9 054K€**.

Le coût complet annuel moyen par apprenant représente (pour 1091 apprenants pour l'année 23/24) **9 149 €**.

Malgré un effectif stable entre les exercices 22/23 et 23/24, le dernier exercice budgétaire certifié au titre de la période 2023-2024 atteste un résultat d'exploitation négatif – 1308 K€ pour les campus ESAIP.

Analyse synthétique - Mission et organisation

Points forts

- Equipe administrative et enseignement dynamique
- Soutien des collectivités régionales et territoriales ;
- Volonté de développement d'une recherche interne en lien avec les partenaires des territoires
- Organisation et gouvernance agiles ;
- Infrastructures réseaux et Système Informatique performantes – Modernisation Système Information et dématérialisation
- Des locaux à fort potentiel avec progressivité de mise à disposition des locaux.

Points faibles

- Equipe administrative et enseignement à renforcer
- Volonté de développement d'une recherche interne avec un nombre d'E et E/C encore trop faible
- Des locaux à fort loyer sur le campus d'Aix en Provence
- Effectifs à ce jour loin des effectifs prévisionnels

Risques

- Equilibre financier pas atteint
- Effectifs prévisionnels non atteints

Opportunités

- Développement de l'apprentissage
- Suivi de l'apprentissage et CFA intégré
- Développement avec le tissu académique
- Développement avec les entreprises du territoire

Pilotage, fonctionnement et système qualité

Le système de management de l'école s'appuie sur son Comité de Direction qui se réunit chaque semaine et a la charge d'appliquer la stratégie du Conseil d'Administration. D'autres instances participent au pilotage de l'école telles que le Comité Stratégiques ou les conseils de filières.

L'école s'appuie sur une cartographie des processus à jour pour son pilotage et sa gestion. Cette cartographie regroupe 17 processus, répartis en processus de management, de réalisation et processus supports. Elles possèdent toutes un pilote, parfois identifié simultanément sur plusieurs processus.

Le suivi des indicateurs est réalisé avec le concours d'un partenaire extérieur. Le tableau des indicateurs est exhaustif et permet difficilement de réaliser un pilotage. Sur 176 actions dénombrées, 67 ont été soldées en retard. Par ailleurs, l'école ne tient pas à jour un tableau de bord de suivi des indicateurs cochés dans l'accord de Grenoble signé par l'école.

La politique qualité est mise en place et contrôlée par la direction générale notamment au travers des Comités de Direction. Il n'y a pas de responsable de la qualité dédié mais l'école s'appuie sur un comité de pilotage de la qualité dont sont membres les pilotes des processus de l'école. Ces comités permettent d'évaluer la bonne conduite des processus.

L'école s'est dotée d'un plan d'amélioration PDCA (Plan Do Check Act) qui lui permet de suivre la résolution des défaillances processus ou les pistes de progrès. Ce tableau complémentaire du tableau des indicateurs se nourrit des audits internes réalisés, des revues de processus, de direction ou audits externes. Des comités permettent également de suivre la bonne conduite des processus dont le suivi des indicateurs est présenté par les pilotes lors de ces comités.

Par ailleurs, des enquêtes de satisfaction sont réalisées auprès des élèves et des enseignants, aussi bien sur les aspects du quotidien que la qualité pédagogique. L'école organise une rencontre avec les délégués, un wooclap mi-semester en présentiel avec l'ensemble de la promotion, qui constitue un moment d'échange ainsi qu'un questionnaire sur moodle en fin de semestre avec questions fermées et questions ouvertes. Les évaluations des enseignements ont été utilisées pour faire évoluer les programmes et les panels ont l'impression d'être entendus.

L'ESAIP est certifiée ISO 9001 et dispose du Label Campus France. En revanche le CFA interne de l'école n'est pas encore certifié Qualiopi. (ou l'est par équivalence)

L'école s'emploie à répondre aux recommandations précédentes. La dynamique/volonté est là, l'effort déployé par l'école est significatif mais l'évolution est lente faute de ressources suffisantes (humaines et financières).

Sur les recommandations 2020, sur les décisions, certaines sont encore en cours de réalisation comme le soutien enseignant, le développement recherche ou le réseau alumni.

Sur les recommandations 2022, l'équipe est sous-dimensionnée dans la perspective d'une ouverture FISA en GRE et IR. Les lettres d'intention sont inappropriées (1 an de contrat essentiellement) et la cohésion intersites est difficile à impulser, encore plus pour un public apprenti qui n'est pas tout le temps sur site.

Analyse synthétique - Pilotage, fonctionnement et système qualité

Points forts

- Démarche qualité structurée et opérante
- Organisation de nombreux temps d'échange

Points faibles

- Pas de responsable de qualité dédié
- Pas de pilotage par la direction compte tenu des indicateurs choisis
- CFA interne n'est pas certifié Qualiopi (uniquement par équivalence)
- Manque de ressources financières et humaines pour réaliser le plan d'actions

Risques

- Essoufflement de la démarche dû au turn-over du prestataire "qualité"

Opportunités

- Obtention du Label DD&RS pour mieux structurer la politique RSE de l'école

Ancrages et partenariats

Aujourd'hui, les employés et la direction sont très conscients de l'importance de l'ancrage local ("La reconnexion avec le territoire est au cœur de nos actions") et ont encore beaucoup d'efforts à faire à cet égard.

Une « Nouvelle Périodique » a été préparée et sera distribuée à une fréquence régulière à l'avenir. Cela profitera aux résidents de la région de la participation à l'institution.

Cela permettra également de mieux se faire connaître auprès des entreprises de la région.

Les liens avec les autorités locales et les organisations de la société civile sont déjà établis. À ce niveau, des propositions de projets concrets sont même mentionnées de leur part (en particulier les projets qui relèvent des « défis sociétaux » tels que le changement climatique, la gestion de l'eau et la cybersécurité).

L'école souhaite que cet ancrage local soit systématiquement surveillé et porté à un niveau supérieur et à convertir les partenariats conventionnés.

Des échanges avec des représentants d'entreprises montrent qu'ils sont certainement intéressés par des partenariats avec ESAIP, mais il s'agit de partenariats sur un horizon temporel plutôt limité (max. 1 an) et axés sur des questions concrètes.

Cependant, le nombre de partenariats est actuellement limité, ce qui peut entraîner des problèmes de pénurie de stages, notamment au vu de l'ambition concernant l'objectif d'augmenter le nombre d'étudiants et l'élargissement de l'offre de formation.

En ce qui concerne la cybersécurité, il faut se demander comment concilier l'objectif d'attirer davantage d'étudiants étrangers avec les tensions géopolitiques croissantes.

L'équipe d'audit a été impressionnée par la maturité et en même temps par l'enthousiasme juvénile des étudiants et des anciens étudiants interrogés.

La clarté de leurs réponses aux questions posées, leur enthousiasme contagieux et leur attitude ouverte ne sont peut-être pas une preuve absolue mais indiquent que la formation incite à l'innovation et à l'esprit d'entreprise. L'esprit d'ouverture de l'institution, avec son large éventail d'étudiants de différentes cultures, ainsi que l'attitude du personnel ont un impact positif.

Les conversations avec le personnel, enseignant et administratif, donnent l'image d'une équipe très motivée qui met tout en œuvre pour faire évoluer l'école et ses étudiants.

La nouvelle direction de l'institut se concentre principalement sur la résolution de la situation financière précaire et dispose de peu de temps et budget pour travailler sur une stratégie détaillée pour les partenariats.

L'Accord de Grenoble signé en 2021 sur la transition socio écologique le montre : à partir de la longue liste de mesures, une déclinaison de mesures a été approuvée, mais le suivi de leur avancement manque de précisions.

Ils existent 3 partenariats avec des universités : Angers, Nantes en Paris 8. Nous ne connaissons pas les accords exacts et le degré de formalisation de ceux-ci. Il n'y a pas encore de partenariats significatifs avec les universités sur le Campus d'Aix en Provence.

L'école a pris en compte son orientation internationale dans son organisation dès sa création, à travers la Direction du Développement International (DDI), organisée en deux pôles : « mobilité et projets internationaux » et « langues et cultures internationales ».

Un réseau s'enracine dans un partenariat de qualité, avec plus de 111 partenaires dans le monde.

Compte tenu du manque de laboratoires physiques sur son propre campus, des partenariats nationaux (et aussi internationaux) avec des centres de recherche académiques sont une nécessité. Attirer des étudiants étrangers étant également un choix stratégique de l'institut, c'est encore plus le cas à l'international.

Le Conseil d'administration évoque l'intégration dans les réseaux internationaux avec les États baltes, la Finlande et l'Amérique latine. Il n'est pas clair dans quelle mesure ces plans ont progressé et/ou été formalisés.

Analyse synthétique - Ancrages et partenariats

Points forts

- Qualité et enthousiasme du personnel
- Qualité des diplômés
- Ambiance entrepreneuriale
- Mobilité internationale riche et variée des panels étudiants

Points faibles

- Besoin précaire de ressources (budget, main-d'œuvre)
- Position vis-à-vis de l'université et d'autres institutions de recherche dans les négociations de coopération

Risques

- Pression du temps
- Peu d'ancrage formel
- Perte de personnel

Opportunités

- Enjeux sociétaux en adéquation avec les expertises proposées : sécurité citoyenne, intelligence artificielle, changement climatique
- L'intérêt de l'industrie locale
- Déploiement du personnel

Formation d'ingénieur

Eléments transverses

D'après le Plan Sud ingénieurs 2024, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) propose 7800 offres d'emplois d'ingénieurs or les 18 écoles d'ingénieurs présentes sur le territoire n'ont délivré que 2 160 diplômes lors de l'année universitaire 2022-2023. Face à la demande croissante des entreprises, la région s'est fixé l'objectif de former 1000 ingénieurs supplémentaires d'ici 2030. Elle souhaiterait également limiter la perte des 60% d'ingénieurs partant vers d'autres régions. Une offre d'alternance permettrait de faciliter l'intégration des jeunes diplômés dans le tissu économique local et aider à leur rétention.

Pour ce qui concerne les secteurs en tension, le plan Sud IA avec un budget de 70 millions d'euros sur cinq ans, vise à promouvoir l'intelligence artificielle au sein du territoire. Une étude de l'APEC quant à elle, montre que les métiers « verts » qui ont connu une augmentation de 74 % en 2024, sont proposés essentiellement dans les bassins d'emploi de Marseille et d'Aix-en-Provence.

C'est dans ce cadre que le Conseil d'Orientation Stratégique de l'ESAIP, a proposé la création de FISA dans les filières « Informatique et Réseaux » et « Gestion des Risques et Environnement » pour la rentrée 2026.

Les compétences visées en FISA pour une filière donnée sont les mêmes que celles de la FISE pour cette même filière.

Les compétences sont acquises et validées au sein de la formation et via les projets en entreprise (stages et alternance). Pendant les périodes en entreprise, les élèves-ingénieurs réalisent régulièrement des autoévaluations de compétences, discutées avec les référents de l'école et les tuteurs en entreprise. La soutenance de projet de fin d'études inclut un bilan de compétences.

La démarche compétences est en place et les fiches RNCP ont été récemment revues par la CTI. Il faudra néanmoins les mettre à jour à la suite du changement de CFA (ITII remplacé par un CFA interne).

La démarche compétences et ses blocs sont expliqués lors de réunions d'information (élèves, enseignants, maîtres d'apprentissage FISA) et sont accessibles à tous les acteurs de la formation, incluant le tutorat en entreprise et les référents de l'école.

La formation d'ingénieur FISA s'appuie sur un programme structuré sur trois années, comptabilisant environ 1730 heures sur le cycle ingénieur et une alternance équilibrée entre périodes à l'école (environ 40 %) et en entreprise (environ 60 %), avec un rythme 2-3 semaines.

Le tableau T3 présente des volumes Sciences de base/Sciences de spécialité/Sciences et technique de l'ingénieur/Langues vivantes et SHEJS (Sciences Humaines Economiques, Juridique et Sociales) bien équilibrés tant sur la répartition dans les semestres que concernant les heures et les ECTS affectés. Le décompte des ECTS du tableau T3 et des tableaux présentés en (D31e_Maquette_Formation_FISA_GREA et RIA) n'est pas le même.

Dans le détail, l'offre manque de lisibilité et les majeures et les mineures au choix n'apparaissent pas clairement alors qu'elles conditionnent l'orientation métiers des élèves. Les mineures sont des mineures d'ouverture (conférence métiers, retour expériences métiers de professionnels) qui ne nécessitent pas de prérequis pour être choisies. Il est prévu de fusionner les effectifs FISE et FISA dans les mineures de S8 ce qui favorisera les échanges entre élèves des filières.

L'accompagnement des étudiants en FISA bénéficie de l'intégration du CFA interne d'Angers, accrédité Qualiopi par équivalence. Ce dernier assure un suivi via un binôme maître d'apprentissage et référent CFA, complété en milieu de 4^e année par un accompagnement spécifique sur le PFE.

En FISA, l'apprenti passe environ la moitié de sa formation, sous forme de périodes d'alternance dans l'entreprise qui l'emploie à raison de 3 semaines à l'école/2 semaines en entreprise, les mois de juin, juillet, août à l'international la première année et en entreprise les années 2 et 3.

L'UE Entreprise est composée de 4 matières : ESE (Enjeux des Sociétés et des Entreprises), Analyse de la pratique, Evaluation Entreprise, LE PFE (Projet de Fin d'Etudes).

A la fin de chaque trimestre, le maître d'apprentissage et tuteur pédagogique établissent un bilan des compétences acquises en entreprise en présence de l'alternant.

Le suivi des apprentis en entreprise est assuré par le maître d'apprentissage (tuteur en entreprise), le tuteur pédagogique (enseignant de l'ESAIP) et le référent apprentissage (cadre ingénieur ou bénévole du CFA). Plusieurs visites sont effectuées durant les 3 années du parcours.

Le CFA qui jusque-là était l'ITII est à présent internalisé. Le livret d'apprentissage a été fourni.

Les FISA de l'ESAIP d'Aix profiteront de l'expérience des FISA d'Angers qui existent depuis de nombreuses années.

L'établissement s'appuie sur le laboratoire CERADE, structuré autour de trois axes thématiques 2 spécifiques IR-IACC et GRINEE ainsi qu'un axe transversal sur les pédagogies innovantes (PAACT). Cet adossement permet de relier recherche et formation, bien que le collectif d'enseignants-chercheurs sur le site d'Aix demeure modeste au regard des ambitions d'expansion. L'établissement est néanmoins dans une bonne dynamique car il initie le recrutement de doctorants avec cofinancement, contribuant à renforcer les axes de recherche développés mais l'absence de plusieurs laboratoires en local est un frein.

L'exposition à la recherche est assurée par (49h en IRA, 56h en GREA) par le projet scientifique d'initiation à la recherche (PSIR) du S9 affecté d'un coefficient 2 en IRA et 4 en GREA. Une mineure "recherche" en optionnel au S8 pourrait être proposée et l'école attend 10-15% des effectifs dans cette mineure.

A l'ESAIP, la formation à la responsabilité sociétale et environnement quel que soit la spécialité est considérée comme partie intégrante des savoir-être définis par le Conseil d'Orient Stratégique : « Leadership bienveillant, Adaptabilité professionnelle, Empathie et la Connaissance et la reconnaissance de soi et de l'autre ». L'élève ingénieur doit réaliser un PPP (Projet Professionnel et Personnel) en années 3 et 4 et rédiger un Livret d'Engagement Personnel

Lors de l'audit nous avons pu noter de nombreux partenariats de l'ESAIP avec les institutionnels à travers des conférences, des tables rondes, des ateliers, des projets, des stages dans le domaine de la RSE. Par exemple, fresque du climat, ateliers "changement climatique" avec Udetopia (association réunissant 8 entrepreneurs dont un enseignant chercheur de l'école qui participe à la journée d'intégration), projet de mesures d'impact des risques sur l'eau avec la mairie d'Aix en Provence, travail de fond entre les élèves de l'ESAIP et la collectivité (solidarité/culture/intégration des jeunes sur le territoire), partenariat avec JUNIA à Lille (une étudiante en M1 en Sciences Environnementales fait son stage obligatoire avec un EC de l'ESAIP), ...

L'ESAIP organise à chaque rentrée une présentation sur l'entrepreneuriat pour tous ses élèves. Cette présentation en amphithéâtre est faite par le référent de l'entrepreneuriat en partenariat avec la structure PEPITE. Les élèves qui ont un projet, peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé par l'école pour l'approfondir et devenir « Etudiants Entrepreneurs » (86 en 2024-2025 dont 17 ayant obtenu le Statut National d'Étudiant-Entrepreneur avec 14 entreprises créées).

L'ensemble des élèves ingénieurs de l'ESAIP acquiert, lors de leur formation, les bases de la culture entreprise, à travers les enseignements SHEJS (Sciences Humaines Economiques, Juridique et Sociales) et participe à une activité spécifique dans le domaine.

Une mineure « entrepreneuriat » est proposée en dernière année du cycle d'ingénieur.

La mobilité internationale constitue un axe fort avec 12 semaines obligatoires à l'étranger positionnées entre la 3^e et la 4^e année. Une LV2 obligatoire vient compléter le dispositif pour renforcer l'ouverture linguistique ainsi qu'une LV3 optionnelle de chinois. L'école s'appuie sur un large réseau de partenaires académiques garantissant de la sorte une diversité des destinations et des thématiques. Des conférences métiers et des actions spécifiques sur l'international sensibilisent les étudiants en amont. A l'issue de cette mobilité, un rapport d'étonnement vidéo (15 min) est demandé, suivi d'un jury de questions-réponses en anglais, portant sur notamment sur les perspectives métiers. Cette mobilité donne lieu à l'attribution de 2 ECTS au semestre 7. Un niveau TOEIC de 800 est visé, et des dispositifs d'aide financière (bourses Erasmus, aides OPCO, région) sont pilotés par la responsable de la mobilité internationale.

Les retours font état d'étudiants bien préparés, sans soucis de prérequis à leur retour. Néanmoins, même si l'ouverture internationale est bien présente et bien accompagnée, le besoin d'une courroie de transmission locale à Aix est identifié par les panels.

L'école met en œuvre une démarche compétences et les matrices croisées (T4) sont présentées par l'école pour les 3 années de la FISA. Les compétences y sont inventoriées par UE sans descendre au niveau des modules. Par ailleurs, les auditeurs remarquent l'absence de pondération pour une compétence donnée entre les différentes matières y contribuant. Les syllabi, qui mériteraient d'être harmonisés présentent les objectifs en matière de compétences (savoir-faire et savoir-être) et de connaissances (savoir) sans faire le lien vers les blocs de la fiche RNCP correspondante.

L'évaluation des compétences s'effectue sur une échelle de niveaux A, B, C, D, avec une confrontation entre l'autoévaluation de l'élève et l'appréciation du maître d'apprentissage pour jauger les écarts éventuels. Les projets, PFE et stages font l'objet d'une évaluation par compétences mais les documents consultés ne font pas apparaître les compétences de la fiche RNCP.

L'école déploie des badges de compétences (7 badges actuellement sur la plateforme OpenBadge) attribués par un jury 2 à 3 fois par an. Ces badges ne donnent pas lieu à des ECTS, ni à un quitus diplômant, mais sont intégrables dans le portfolio de compétences.

Les pistes d'amélioration pourraient être d'intégrer ces badges dans le supplément au diplôme et de mieux articuler le PPP, le livret d'engagement personnel (LEP) et le portfolio dans une logique "compétences" initiée.

Les modalités de césure sont décrites pour ce qui concerne la FISE dans le RAE. Dans le cas de la FISA, sauf cas exceptionnel d'accord pour suspendre le contrat, la césure n'est pas d'actualité.

La césure proposée par ESAIP permet aux étudiants d'acquérir une expérience personnelle ou professionnelle, que ce soit de manière autonome ou encadrée, en France ou à l'étranger. Elle ne remplace pas les stages professionnels et ne valide pas de crédits ECTS. L'école encourage la démarche et accompagne à la demande de l'élève.

Le stage année/césure représente 4% des effectifs en spécialité IR et 0% en GRE.

Les auditeurs ont pu noter par ailleurs la recrudescence de césure en cycle préparatoire explicitement pour attendre l'ouverture de la FISA. (panel formation GRE et élèves). Actuellement les Aixois doivent aller à Angers suivre un cycle ingénieur GREA ou IRA en l'absence de ces formations FISA en local.

On peut aussi noter la possibilité de faire une césure d'un an entre la 4A et la 5A avec une convention de diplôme avec une école de management locale ESCCA. Le parcours de M1 de ESCCA est suivi par l'élève pendant sa césure, et à l'issue de ce M1 ESCCA, un mémoire ESCCA-ESAIP vient sanctionner la 5ème année et le double diplôme. Cela concerne 5 élèves par an, lesquels réussissent bien.

La ventilation des modalités pédagogiques CM/TD/TP/Projets semblent harmonieuse (cf tableau T5) mais elles sont le fruit d'une moyenne entre GREA et IRA et ne sont pas représentatives du volume effectif de TP réalisés par les élèves par exemple. D'ailleurs, l'équipe d'audit n'a pas pu observer de montages expérimentaux en lien avec GREA ni apprécier la qualité de ces équipements.

Les auditeurs manquent cruellement de détail pour ce tableau T5 qui ne précisent pas suffisamment les matières, volumes horaires, modalités pédagogiques et UE affectées à chaque semestre, et ce de manière différenciée entre GREA et IRA.

L'école veille à la progression des élèves en suivant attentivement les échecs, et en mettant en place du soutien mais aussi du tutorat entre élèves.

L'ESAIP dispose d'une cellule d'innovation pédagogique pour accompagner les collègues. Des formations portant sur l'IA Générative dans l'enseignement, les techniques d'animation de cours, l'utilisation des learning Lab, la mise en place de quiz et d'évaluation dans Moodle et de création de vidéos pédagogiques leur sont proposées.

L'école présente des proportions d'enseignement en pédagogies innovantes (65% à Angers et 58% à Aix) d'autant plus inhabituels que les élèves ne relèvent pas ce mode de pédagogie qui est d'ailleurs très mal renseigné dans les syllabi et de fait non mis en valeur. Pour être représentatif, ce taux doit intégrer la part horaire de ces activités innovantes dans l'enseignement correspondant.

L'équipe pédagogique située à Aix qui gère la FISE GRE et IR est composée de 10 EC&E et de 6 BIATSS. Les enseignants officient particulièrement en Langues et SHS. Le taux d'encadrement supérieur à 20 reste encore préoccupant d'ici 2026-2027, période pour laquelle ce taux passera en dessous des 20. C'est sans compter une ouverture potentielle de la FISA qui mécaniquement fera croître à nouveau ce taux si un plan de recrutement plus ambitieux n'est pas proposé.

Le recrutement envisagé pour la filière FISA reste modeste pour le moment et les recrutements récents et programmés ne répondent qu'à la recommandation CTI sur la FISE. On note un EC embauché en IR (profil Cyber) et un autre prévu en GRE.

Néanmoins, compte tenu des plus faibles effectifs étudiants attendus cette année à la suite d'un recrutement 2025 maussade, le potentiel enseignant pourra être aisément redéployé sur la FISA si celle-ci ouvre.

Les auditeurs ont pu noter l'implication et le dynamisme des équipes. Les charges d'enseignement sont décidées par le conseil de l'école qui définit pour 2/5ème le temps "recherche". Grâce aux partenariats avec deux lycées de la région, quelques enseignants des lycées après accord du rectorat participent sous forme de HCC à des enseignements (Maths et Informatique) à l'ESAIP et inversement un enseignant ESAIP va enseigner à la CPES l'année prochaine (phys/chimie).

Les auditeurs n'ont pas les documents qui permettent d'apprécier la répartition du potentiel enseignant dans ces différentes spécialités GRE et IR (et la projection GREA et IRA) et la fraction des enseignants vacataires issus du milieu socio-économique.

Les diplômes de l'ESAIP sont accessibles par la voie de la VAE qui est gérée par le Campus Ouest.

Il existe un guide VAE fourni par l'école pour la filière Informatique et Réseaux, qui décrit les 5 étapes du processus, la composition du jury à chaque étape, les modalités d'obtention du diplôme (validation totale, partielle ou nulle) ainsi que l'accompagnement proposé par l'ESAIP au candidat s'il le souhaite.

**Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique, spécialité
Gestion des risques et Environnement**

Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de Aix-en-Provence

En GRE, l'UE Entreprise représente un total de 1500h (dont 750h pour le PFE) pour un total de 60 crédits ECTS, soit un tiers des 180 ECTS (5 en S5 et S6, 10 en S7 et S8, 15 en S9 et S10)

Les maquettes pédagogiques GREA sont incomplètes car elles ne présentent pas les mineures au choix, et les modalités pédagogiques de chaque matière.

La responsabilité sociétale et environnementale est intrinsèque à la spécialité Gestion des Risques et Environnement avec des enseignements dédiés dès la première année du cycle ingénieur. Les élèves aborderont les principes du RSE, la QSE, les transitions environnementales, énergétiques, la norme ISO 2600, ...

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Equipe pédagogique (EC&E et BIATSS), dévouée, dynamique et impliquée
- Ouverture vers l'international avec des partenaires bien identifiés
- Ecole en phase avec les enjeux numériques et écologiques actuels et à venir
- Ecole à l'écoute des entreprises avec une bonne capacité d'adaptation de ses programmes

Points faibles

- Equipe pédagogique nouvellement recrutée
- Turnover potentiel dans les équipes (absence de socle pérenne identifié)
- Taux d'encadrement trop élevé, même sans FISA
- Manque de maturité du projet d'ouverture sur le plan pédagogique

Risques

- Attractivité pour les EC et E d'autres entités à proximité (CFA, Université Aix-Marseille, ENSAM, ...)
- Rareté des laboratoires de rattachement pour les EC
- Équilibre mobilité sortante et entrante pouvant mettre en péril les conventions bilatérales

Opportunités

- Elargir les partenariats avec les autres lycées locaux
- Prise en compte des capacités de l'IA pour travailler et évaluer en environnement contrôlé
- Développer des enseignements/projets couplant les spécialités IR et GRE et en faire une spécificité concurrentielle

Ingénieur diplômé de l'Ecole supérieure angevine d'informatique et de productique, spécialité informatique et réseaux

Formation initiale sous statut d'apprenti (FISA) sur le site de Aix-en-Provence

En IR, l'UE Entreprise représente un total de 46 crédits ECTS, soit un total en dessous du 1/3 exigé (2 en S5, S6 et S7, 6 en S8, 17 en S9 et S10). Peut-être que certains ECTS de l'UE « Management de projet » peuvent être considérés dans la formation à l'entreprise mais ce n'est pas clair.

Les maquettes pédagogiques IRA sont incomplètes car elles ne présentent pas les mineures au choix, les volumes horaires et les modalités pédagogiques de chaque matière.

En spécialité « Informatique et Réseaux », les enseignements sur la RSE sont abordés dans l'analyse du cycle de vie d'un produit, la conception logicielle (Green IT).

En année 4, les principes de la RSE font l'objet d'un enseignement spécifique et les élèves ingénieur participent tous au Design4Green, hackathon international de 48h d'éco-conception numérique organisé par l'ESAIP en partenariat avec l'AGIT (Alliance Green IT), l'INR (Institut du Numérique Responsable) et l'ADEME. Cet événement réuni 250 participants de 5 pays en simultanée.

Analyse synthétique - Formation d'ingénieur

Points forts

- Equipe pédagogique (EC&E et BIATSS), dévouée, dynamique et impliquée
- Ouverture vers l'international avec des partenaires bien identifiés
- Ecole en phase avec les enjeux numériques et écologiques actuels et à venir
- Ecole à l'écoute des entreprises avec une bonne capacité d'adaptation de ses programmes

Points faibles

- Equipe pédagogique nouvellement recrutée
- Turnover potentiel dans les équipes (absence de socle pérenne identifié)
- Taux d'encadrement trop élevé, même sans FISA
- Manque de maturité du projet d'ouverture sur le plan pédagogique

Risques

- Attractivité pour les EC et E d'autres entités à proximité (CFA, Université Aix-Marseille, ENSAM, ...)
- Rareté des laboratoires de rattachement pour les EC
- Équilibre mobilité sortante et entrante pouvant mettre en péril les conventions bilatérales

Opportunités

- Elargir les partenariats avec les autres lycées locaux
- Prise en compte des capacités de l'IA pour travailler et évaluer en environnement contrôlé
- Développer des enseignements/projets couplant les spécialités IR et GRE et en faire une spécificité concurrentielle

Recrutement des élèves-ingénieurs

L'école s'engage à accompagner au mieux les besoins en compétences de l'écosystème socio-économique, notamment en Informatique & Réseaux et Santé, Sécurité et environnement.

Dans l'esprit des écoles lassalliennes, l'école veut assurer un accès à une formation d'excellence, dès le postbac, au plus grand nombre, en accueillant tous les jeunes quelles que soient leurs origines sociales, ethniques, leurs confessions, leurs situations de handicap.

L'école souhaite atteindre une taille suffisante pour permettre de maintenir l'autonomie financière de la structure.

La note d'orientation stratégique ESAIP 2025-2030 conforte ce positionnement pour atteindre dans les 5 ans (2030), 2 campus à taille humaine à Aix-en-Provence et à Angers, économique fiable.

Des partenariats ont été menés avec les établissements viviers type Lycées.

Initialement, l'école avait affiché une répartition équilibrée d'un tiers pour les filières CPGE – DUT et BTS. De plus, l'ouverture du cycle préparatoire intégré en septembre 2014 a modifié les origines académiques des étudiants en cycle ingénieur. L'école souhaite avoir, une répartition équilibrée pour les filières « CPGE » - « Prépa intégrée » – « BUT / Licence » – « BTS et autres ».

Les principales voies de recrutement de l'ESAIP s'organisent avec le collectif « Puissance Alpha » qui regroupe aujourd'hui 19 grandes écoles d'ingénieurs, avec 4 niveaux d'admission selon le cursus du candidat, réparties sur 35 campus dans toute la France et qui offre plus de 50 domaines de professionnalisation (www.puissance-alpha.fr).

Concernant l'admission des étudiants pour le parcours FISA, celui-ci suit la procédure suivante :

- Etude du dossier de candidature et entretiens de chaque candidat postulant à un parcours FISA,
- Sessions d'entretiens de candidats pour la recherche d'entreprise sur la partie alternance par groupe de 10 étudiants. Ces sessions sont animées par binôme avec un représentant pédagogique de l'école et une représentation du pôle partenariat.

Pour une admission définitive en FISA, il faut trouver une entreprise d'accueil. Pour la recherche d'entreprise, l'école organise de nombreux événements tout au long de l'année scolaire pour permettre aux étudiants de créer leurs propres réseaux avec notamment des job dating, un forum entreprise, et l'utilisation d'une plateforme en ligne référençant l'ensemble des offres.

Les effectifs prévisionnels affichés de l'école pour la rentrée 2026/27, sur Aix en Provence, en FISA, sont de 20 apprenants dans la formation d'Ingénieur diplômé de l'École supérieure angevine d'informatique et de productique, Spécialité Informatique et réseaux et 20 apprenants pour la spécialité Gestion des Risques et Environnement. Elle espère atteindre 45 apprenants dans chaque spécialité en 2027/2028, voire 70 en 2028/2029. Tout en augmentant également les effectifs du cycle préparatoire intégré sur Aix en Provence de 80 à 120 étudiants d'ici 2028/2029.

Pas d'effectif à ce jour, ouverture demandée pour l'année 2026/2027.

Depuis 2024, l'école a investi dans un outil d'analyse marketing « Talyco » afin de mettre à jour le suivi d'analyse de recrutement.

Pas d'effectif à ce jour, ouverture demandée pour l'année 2026/2027.

Analyse synthétique - Recrutement des élèves-ingénieurs

Points forts

- Ancrage territorial pour les établissements viviers
- Réseau d'écoles et de concours
- volonté d'ouverture sociale et de l'apprentissage

Points faibles

- Notoriété de l'école
- Concurrence d'autres écoles dans le domaine de l'informatique

Risques

- Effectifs non atteints,
- Modèle économique de l'école menacé

Opportunités

- Soutien des collectivités Territoriale grandissant
- Développement de l'apprentissage
- Soutien des entreprises qui s'accroît
- Développement avec d'autres partenaires académiques

Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Trois semaines sont dédiées à l'intégration des élèves en cycle ingénieur. Cela inclut des activités organisées par le BDE et les autres associations ainsi qu'un soutien scolaire pour mettre tous les élèves, d'origines diverses, sur un pied d'égalité. Les élèves apprentis ne peuvent cependant pas profiter pleinement de ce dispositif car ils sont en entreprises sur une partie du premier mois.

La personne référente Vie associative et Handicap est basée sur le site d'Angers. Un relais est toutefois désigné sur le site d'Aix pour assurer un accompagnement de proximité.

Par ailleurs le campus Méditerranée n'a pas encore mis en place d'accueil spécifique pour les étudiants étrangers car le site ne dispose pas de responsable des étudiants internationaux. Cela sera mis en place pour la rentrée 2025/2026 avec un accueil spécifique effectué par la responsable du site d'Angers.

La liberté et le soutien de la vie associative sont particulièrement appréciés par les élèves de l'école. Cela permet de dynamiser la vie étudiante. Les élèves profitent également des nombreux partenariats locaux entrepris par l'école. Plusieurs partenaires spécifiques ont été identifiés sur le site d'Aix pour les élèves alternants.

Plusieurs rencontres permettent aux associations et représentants étudiants d'échanger avec l'administration de l'école pour soutenir l'action associative et l'amélioration de la vie de campus. Les Conseils de Vie Associative, tout d'abord, permettent de subventionner les projets étudiants. D'autres réunions plus informelles sont également organisées au cours de l'année. Un accompagnement est possible pour l'élaboration d'une demande de financement d'un projet étudiant par le CROUS.

L'école ne dispose pas de service de santé étudiante mais des permanences psychologiques sont réalisées toutes les deux semaines sur site.

Un système de valorisation de l'engagement a récemment été mis en place en lien avec la démarche soft-skills. Les élèves peuvent justifier de l'acquisition de compétences en liens avec leur expérience extra-pédagogique. Le dispositif n'est pas assez ancien pour pouvoir faire l'objet d'avis de la part des élèves. En revanche aucun supplément au diplôme ou aménagement de scolarité n'est prévu pour les élèves ayant un investissement important. L'école met en avant les engagements les plus remarquables lors des cérémonies de remise des diplômes.

Enfin, le manque d'autonomie opérationnelle du site d'Aix-en-Provence ralentit certaines procédures aussi bien du côté de la vie associative que pédagogique (mobilité internationale par exemple).

Analyse synthétique - Vie étudiante et vie associative des élèves-ingénieurs

Points forts

- Soutien important à la vie associative
- Politique partenariale de l'école au profit des élèves

Points faibles

- Dispositif d'accueil des étudiants étrangers non optimal
- Manque d'accompagnement spécifique des élèves apprentis et d'efforts pour les intégrer à la vie associative de l'école

Risques

- Risque de manquer de locaux avec l'accueil de plus d'élèves

Opportunités

- Expérience du site d'Angers vis à vis de la FISA
- Dynamisme de la ville d'Aix-en-Provence
- Travail engagé sur la valorisation de l'engagement étudiant

Insertion professionnelle des diplômés

Les partenariats entreprises de l'école permettent l'organisation de plusieurs conférences métiers sur l'ensemble du cursus, les "Mardis de l'ingénieur". D'autres événements comme le "Forum de recrutement et d'échange" offrent la possibilité aux élèves de rencontrer de potentiels recruteurs et de se familiariser au marché professionnel.

Au delà de ça, l'élaboration du projet professionnel des élèves passe principalement par le Projet Personnel et Professionnel (PPP) que chaque élève doit valider lors de sa formation. Ce projet, élaboré avec les responsables de cycle, impose à l'apprenant de clarifier sa réflexion autour de son projet professionnel. Il impose également à l'élève de participer à une démarche bénévole. Il ne s'agit donc pas d'une valorisation de l'engagement étudiant mais d'un projet de formation visant à multiplier les expériences des élèves. Les liens entre le PPP et la démarche compétence sont troubles.

Enfin des cours spécifiques à la recherche d'emploi et à l'élaboration d'un dossier de candidature sont dispensés pour tous, incluant des mises en situation. Ces cours concernent notamment la recherche d'une expérience à l'international.

Une enquête annuelle est conduite sur l'insertion des élèves diplômés. Celle-ci fournit des résultats agrégés pour les deux sites. Il n'y a pas de vision fine de l'insertion pour le site d'Aix-en-Provence. La distinction est faite par spécialité entre diplômés FISE et FISA.

Les résultats pour la promotion 2022 indiquent des résultats supérieurs à la moyenne de la CGE. En revanche, pour la promotion 2023 à 6 mois, les résultats sont moins bons que la moyenne de la CGE, notamment sur le taux de participation (64,3%). Ils indiquent un taux net d'emploi de 79 %, supérieur pour les diplômés FISA que les diplômés FISE. 97 % d'entre eux sont employés en tant que cadres et 77 % en CDI. La majorité (80 %) ont trouvé un poste en moins de deux mois.

Ces enquêtes alimentent l'Observatoire des métiers et compétences dont le rôle est de suivre les dernières évolutions du marché de l'emploi et du monde professionnel. L'Observatoire partage ses enseignements à la direction pour nourrir les réflexions sur l'évolution des formations.

L'association des Alumni est la pierre angulaire du réseau alumni. Il dispose d'une alumni référente pour le site d'Aix-en-Provence et organise par exemple des afterworks entre anciens élèves mais également avec les élèves actuels.

Les entreprises rencontrées lors de l'audit ont partagé leur satisfaction sur leurs employés issus de l'ESAIP. L'adaptabilité semble être une compétence importante des élèves de l'école. Les différents acteurs rencontrés ont aussi mis en avant la pertinence qu'il y aurait à former des ingénieurs dotés de compétences techniques en environnement et gestion des risques combinés à des compétences en informatique et numérique. La région se porte particulièrement bien à ces deux spécialités en raison de l'augmentation des risques liés aux changements climatiques et de l'ambition de la région en termes d'IA.

Analyse synthétique - Insertion professionnelle des diplômés

Points forts

- Réalisation d'enquêtes d'insertion et présence d'une Observatoire des métiers
- Travail sur la formalisation du projet professionnel des élèves

Points faibles

- Le lien entre la démarche compétence et le projet professionnel n'est pas encore très clair et complet

Risques

- Pas d'observation

Opportunités

- Les réseaux alumni des autres écoles du réseau La Salle pourrait représenter une opportunité d'échange et de rencontre
- Les spécificités de la région rendent une mutualisation de certains enseignements entre les spécialités GRE et IR pertinente

Synthèse globale de l'évaluation

Analyse synthétique globale

Points forts

- Equipe administrative et enseignement dynamique
Soutien des collectivités régionales et territoriales ;
Volonté de développement d'une recherche interne en lien avec les partenaires des territoires
Organisation et gouvernance agiles ;
Infrastructures réseaux et SI performantes – Modernisation SI et dématérialisation
Des locaux à fort potentiel avec progressivité de mise à disposition des locaux.
- Démarche qualité structurée et opérante
- Equipe pédagogique (EC&E et BIATSS), dévouée, dynamique et impliquée
Ouverture vers l'international avec des partenaires bien identifiés
Ecole en phase avec les enjeux numériques et écologiques actuels et à venir
Ecole à l'écoute des entreprises avec une bonne capacité d'adaptation de ses programmes
- Ancrage territorial pour les établissements viviers
Réseau d'écoles et de concours
volonté d'ouverture sociale et de l'apprentissage
- Soutien important à la vie associative
Politique partenariale de l'école au profit des élèves
- Réalisation d'enquêtes d'insertion et présence d'une Observatoire des métiers
Travail sur la formalisation du projet professionnel des élèves

Points faibles

- Equipe administrative et enseignement à renforcer
Volonté de développement d'une recherche interne avec le nombre des E et E/C encore trop faible
Des locaux à fort loyer sur le campus d'Aix en Provence
Effectifs à ce jour loin des effectifs prévisionnels
- Pas de responsable de qualité dédié mais externalisé,
Pas de pilotage par la direction compte tenu des indicateurs choisis
CFA interne n'est pas certifié Qualiopi (uniquement par équivalence)
Manque de ressources financières et humaines pour réaliser le plan d'actions
- Equipe pédagogique nouvellement recrutée
Turnover potentiel dans les équipes (absence de socle pérenne identifié)
Taux d'encadrement trop élevé, même sans FISA
Manque de maturité du projet d'ouverture sur le plan pédagogique
- Notoriété de l'école pour les étudiants
Concurrence d'autres écoles dans le domaine de l'informatique
- Dispositif d'accueil des étudiants étrangers non optimal
Manque d'accompagnement spécifique des élèves apprentis et d'efforts pour les intégrer à la vie associative de l'école
- Le lien entre la démarche compétence et le projet professionnel n'est pas encore très clair et complet

Risques

- Equilibre financier pas atteint
Effectifs prévisionnels non atteints
- Essoufflement de la démarche de management de la qualité dû au turn-over du prestataire "qualité"
- Attractivité pour les EC et E d'autres entités à proximité (CFA, Université Aix-Marseille, ENSAM, ...)
Rareté des laboratoires de rattachement pour les EC
Équilibre mobilité sortante et entrante pouvant mettre en péril les conventions bilatérales
- Effectifs non atteints,
Modèle économique de l'école menacé
- Risque de manquer de locaux avec l'accueil de plus d'élèves

Opportunités

- Développement de l'apprentissage
suivi de l'apprentissage et CFA intégré
- Développement avec le tissu académique
Développement avec les entreprises du territoire
- Obtention du Label DD&RS pour mieux structurer la politique RSE de l'école
- Enjeux sociétaux en adéquation avec les expertises proposées : sécurité citoyenne, intelligence artificielle, changement climatique
- Elargissement des partenariats avec les autres lycées locaux
Prise en compte des capacités de l'IA pour travailler et évaluer en environnement contrôlé
Développement des enseignements/projets couplant les spécialités IR et GRE et en faire une spécificité concurrentielle
- Soutien des collectivités Territoriale grandissant
- Soutien des entreprises qui s'accroît
Développement avec d'autres partenaires académiques
- Expérience du site d'Angers vis à vis de la FISA
Dynamisme de la ville d'Aix-en-Provence
Travail engagé sur la valorisation de l'engagement étudiant
- Les réseaux alumni des autres écoles du réseau La Salle pourrait représenter une opportunité d'échange et de rencontre
Les spécificités de la région rendent une mutualisation de certains enseignements entre les spécialités GRE et IR pertinente

Glossaire général

A

ATER - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATS (Prépa) - Adaptation technicien supérieur

B

BCPST (classe préparatoire) - Biologie, chimie, physique et sciences de la terre
BDE - BDS - Bureau des élèves - Bureau des sports
BIATSS - Personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, sociaux et de santé
BTS - Brevet de technicien supérieur

C

C(P)OM - Contrat (pluriannuel) d'objectifs et de moyens
CCI - Chambre de commerce et d'industrie
Cdefi - Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs
CFA - Centre de formation d'apprentis
CGE - Conférence des grandes écoles
CHSCT - Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CM - Cours magistral
CNESER - Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
COMUE - Communauté d'universités et établissements
CPGE - Classes préparatoires aux grandes écoles
CPI - Cycle préparatoire intégré
CR(N)OUS - Centre régional (national) des œuvres universitaires et scolaires
CSP - catégorie socio-professionnelle
CVEC - Contribution vie étudiante et de campus
Cycle ingénieur - 3 dernières années d'études sur les 5 ans après le baccalauréat

D

DD&RS - Développement durable et responsabilité sociétale
DGESIP - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DUT - Diplôme universitaire de technologie (bac + 2) obtenu dans un IUT

E

EC - Enseignant chercheur
ECTS - European Credit Transfer System
ECUE - Eléments constitutifs d'unités d'enseignement
ED - École doctorale
EESPIG - Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général
EP(C)SCP - Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel
EPU - École polytechnique universitaire
ESG - Standards and guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area
ETI - Entreprise de taille intermédiaire
ETP - Équivalent temps plein
EUR-ACE® - Label "European Accredited Engineer"

F

FC - Formation continue
FFP - Face à face pédagogique
FISA - Formation initiale sous statut d'apprenti
FISE - Formation initiale sous statut d'étudiant
FISEA - Formation initiale sous statut d'étudiant puis d'apprenti
FLE - Français langue étrangère

H

Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR - Habilitation à diriger des recherches

I

I-SITE - Initiative science / innovation / territoires / économie dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français
IATSS - Ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
IDEX - Initiative d'excellence dans le cadre des programmes d'investissement d'avenir de l'État français

IDPE - Ingénieur diplômé par l'État

IRT - Instituts de recherche technologique

ITII - Institut des techniques d'ingénieur de l'industrie

ITRF - Personnels ingénieurs, techniques, de recherche et formation

IUT - Institut universitaire de technologie

L

L1/L2/L3 - Niveau licence 1, 2 ou 3

LV - Langue vivante

M

M1/M2 - Niveau master 1 ou master 2

MCF - Maître de conférences

MESRI - Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

MP (classe préparatoire) - Mathématiques et physique

MP2I (classe préparatoire) - Mathématiques, physique, ingénierie et informatique

MPSI (classe préparatoire) - Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur

P

PACES - première année commune aux études de santé

ParcourSup - Plateforme nationale de préinscription en première année de l'enseignement supérieur en France.

PAST - Professeur associé en service temporaire

PC (classe préparatoire) - Physique et chimie

PCSI (classe préparatoire) - Physique, chimie et sciences de l'ingénieur

PeiP - Cycle préparatoire des écoles d'ingénieurs Polytech

PEPITE - Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat

PIA - Programme d'Investissements d'avenir de l'État français

PME - Petites et moyennes entreprises

PRAG - Professeur agrégé

PSI (classe préparatoire) - Physique et sciences de l'ingénieur

PT (classe préparatoire) - Physique et technologie

PTSI (classe préparatoire) - Physique, technologie et sciences de l'ingénieur

PU - Professeur des universités

R

R&O - Référentiel de la CTI : Références et orientations

RH - Ressources humaines

RNCP - Répertoire national des certifications professionnelles

S

S5 à S10 - Semestres 5 à 10 dans l'enseignement supérieur (= cycle ingénieur)

SATT - Société d'accélération du transfert de technologies

SHEJS - Sciences humaines, économiques juridiques et sociales

SHS - Sciences humaines et sociales

SYLLABUS - Document qui reprend les acquis d'apprentissage visés et leurs modalités d'évaluation, un résumé succinct des contenus, les éventuels prérequis de la formation d'ingénieur, les modalités d'enseignement.

T

TB (classe préparatoire) - Technologie, et biologie

TC - Tronc commun

TD - Travaux dirigés

TOEFL - Test of English as a Foreign Language

TOEIC - Test of English for International Communication

TOS - Techniciens, ouvriers et de service

TP - Travaux pratiques

TPC (classe préparatoire) - Classe préparatoire, technologie, physique et chimie

TSI (classe préparatoire) - Technologie et sciences industrielles

U

UE - Unité(s) d'enseignement

UFR - Unité de formation et de recherche.

UMR - Unité mixte de recherche

UPR - Unité propre de recherche

V

VAE - Validation des acquis de l'expérience